

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 13 mars 2015

**Service instructeur**  
Service du Développement Economique

N° CP-2015-3-2-13

**Service consulté**

**SOUTIEN DU DEPARTEMENT EN FAVEUR DE LA VALORISATION DU MONT  
SAINTE ODILE**

Résumé : Dans le cadre du programme d'actions et de valorisation du site du Mont Sainte-Odile, il vous est proposé d'allouer à la Mense Episcopale de Strasbourg, une subvention exceptionnelle de fonctionnement d'un montant de 5 000 € pour la réalisation d'une œuvre cinématographique, le montant global du projet étant arrêté à la somme de 83 035 €.

Afin de développer l'attractivité touristique et de valoriser le potentiel du Mont Ste Odile, lieu emblématique de la spiritualité de toute l'Alsace, la Mense Episcopale de Strasbourg prévoit de réaliser une œuvre cinématographique.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un programme d'actions et de valorisation destiné à assurer sa promotion à l'échelle nationale et internationale avec l'objectif de son classement au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Cette réalisation permettra de compléter les différents éléments de présentation et de découverte du Mont Sainte-Odile à travers une pédagogie visuelle permettant d'entrer dans la réalité et la magie de Hohenbourg.

Le Département du Haut-Rhin est ainsi sollicité pour participer à hauteur de 5 000 €.

Il est proposé pour ce haut lieu de la culture et de la spiritualité alsacienne, patrimoine héréditaire de chaque alsacien qu'il soit Bas-rhinois ou Haut-rhinois, que le Département participe au cofinancement de cette production.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Financier	Montant € TTC
Mense Episcopale de Strasbourg	25 000
Région Alsace	25 000
Département du Bas-Rhin	15 000
Département du Haut-Rhin	5 000
Communauté de communes OBERNAI	5 000
Société Les films de l'Europe	8 035
Total TTC	83 035

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'allouer à la Mense Episcopale de Strasbourg, une subvention exceptionnelle de fonctionnement pour la réalisation d'une œuvre cinématographique dans le cadre du projet de valorisation du site du Mont Sainte-Odile, d'un montant de 5 000 € ;
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F 741, chapitre 65, fonction 94, nature 65738.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER